NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

OCTOBRE 2016

ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE L'APTITUDE POTENTIELLE

Études de caractérisation environnementale

La sûreté est la plus grande priorité du processus entrepris pour trouver un site pour le dépôt géologique en profondeur qui accueillera le combustible nucléaire irradié canadien. Prendre en compte l'environnement fait partie intégrante de l'assurance de la sûreté.

Des études de caractérisation environnementale sont menées au cours des premières étapes d'évaluation préliminaire pour commencer à développer une meilleure compréhension de l'écologie globale des secteurs examinés. Il s'agit de la première phase d'un flux d'études qui deviendront de plus en plus détaillées et ciblées à mesure que progresseront les évaluations préliminaires, lesquelles comprennent des études géoscientifiques et d'autres études techniques reliées à la sûreté.

Pour tout site finalement choisi pour accueillir le dépôt, la SGDN devra démontrer aux gens de la région et aux autorités de réglementation que les exigences environnementales ont été entièrement satisfaites.









Comment utilisera-t-on les informations tirées des travaux de caractérisation environnementale?

Les informations recueillies par le biais de ces études techniques seront utilisées pour aider à vérifier les informations fournies par les études de bureau et pour approfondir nos connaissances sur l'écologie locale, y compris certaines connaissances importantes sur la végétation et la faune.

Ces études de caractérisation environnementale constituent un des moyens utilisés pour mieux connaître l'écologie d'un secteur. La SGDN cherchera à s'informer auprès des collectivités des Premières nations et métisses, des détenteurs du savoir autochtone et d'autres personnes et groupes du secteur pour parvenir à une compréhension commune du territoire. Dans la réalisation de ces études, la SGDN travaillera avec les gens de la région à la planification des activités de cartographie et à l'examen des constats tirés.

Comment les travaux de caractérisation environnementale seront-ils effectués?

Des équipes de deux ou trois spécialistes parcourront le secteur à pied, en VTT et/ou en embarcations pour observer ses caractéristiques. Les travaux ne seront pas intrusifs, c'est-à-dire que les observations se limiteront à la surface du terrain. Les spécialistes prendront des notes et des photographies pour établir la taille et les caractéristiques des cours d'eau, la nature des espèces végétales et animales du secteur et le taux de fragmentation de la forêt existante. Des échantillons du sol ou de la végétation pourraient être prélevés à des fins de caractérisation et d'étude plus poussées.

Qu'adviendra-t-il si des secteurs en observation sont jugés potentiellement propices pour le projet?

Si l'éventail des études techniques et socioéconomiques en cours montre qu'un secteur est très susceptible de se prêter à l'établissement d'un dépôt géologique en profondeur pour le combustible nucléaire irradié, les gens des environs seront engagés à participer à des discussions pour déterminer si le projet est approprié.

Le projet ne sera mis en oeuvre qu'avec la participation de la collectivité intéressée, des collectivités des Premières nations et métisses et des autres collectivités de la région environnante. Le site finalement choisi devra aussi répondre à des exigences techniques et réglementaires rigoureuses.

Combien de temps dureront ces études?

Le temps requis pour réaliser les études initiales de caractérisation environnementale variera selon la taille du secteur étudié, la nature du terrain et la facilité d'accès. Généralement, on prévoit que ces travaux pourraient prendre quelques semaines. Il faudra ensuite plusieurs mois pour examiner et interpréter les données recueillies.

S'agit-il d'une évaluation environnementale?

Non, ces travaux sont beaucoup plus préliminaires qu'une évaluation environnementale en bonne et due forme. Ils aideront à recueillir des renseignements qui aideront à orienter les futures études, plus détaillées, qui devront être réalisées dans le cadre du processus de sélection d'un site. Une fois qu'un site de prédilection aura été choisi, une évaluation environnementale complète devra être effectuée.

Le plan canadien de gestion sûre à long terme du combustible nucléaire irradié

La SGDN travaille à la mise en oeuvre d'un plan appelé la Gestion adaptative progressive qui a été adopté comme plan canadien par le gouvernement du Canada en 2007. Un processus est actuellement mené pour identifier un site sûr au sein d'une région comprenant un hôte informé et consentant où le combustible nucléaire irradié canadien pourra être confiné et isolé de manière sûre dans un dépôt géologique en profondeur.

Apprenez-en davantage. Participez.

Des représentants de la SGDN se rendent régulièrement dans chacune des collectivités participant au processus de sélection d'un site. Ils seront aussi présents à plusieurs événements communautaires au cours de l'année. Contactez la SGDN à son bureau local près de chez vous ou par courriel, à l'adresse contactus@nwmo.ca.



Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3, Canada
Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966
Courriel : contactus@nwmo.ca
Site Web : www.nwmo.ca